



# ACCUEIL EN DELEGATION AU CNRS CAMPAGNE 2025 - 2026

**Le CNRS accueille en délégation des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs pour activité de recherche.**

Les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs pourront être accueillis à temps plein ou à temps partiel.

La candidature est totalement dématérialisée dans le module **"Sirah"**, accessible à partir du portail **Galaxie** <sup>(1)</sup>.

*Aucun dossier émanant directement d'une enseignante-chercheuse ou d'un enseignant-chercheur ne sera instruit par le CNRS.*

**La saisie des dossiers de candidature par les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs sera possible à partir du portail Galaxie <sup>(1)</sup> entre le 23 septembre 2024 à 10h00 et le 18 octobre 2024 à 16h00 (heure de Paris)**

Les dossiers proposés en vue d'un accueil en délégation seront transmis au CNRS **par les établissements, exclusivement via le portail Galaxie <sup>(1)</sup>, au plus tard le 10 décembre 2024.**

Plus d'informations sur <https://carrieres.cnrs.fr/accueil-en-delegation/>

<sup>(1)</sup> Les établissements non connectés à Galaxie pourront envoyer un message à l'adresse [support.adel@cnrs.fr](mailto:support.adel@cnrs.fr) afin de prendre connaissance des modalités spécifiques pour le dépôt des dossiers et les résultats.